

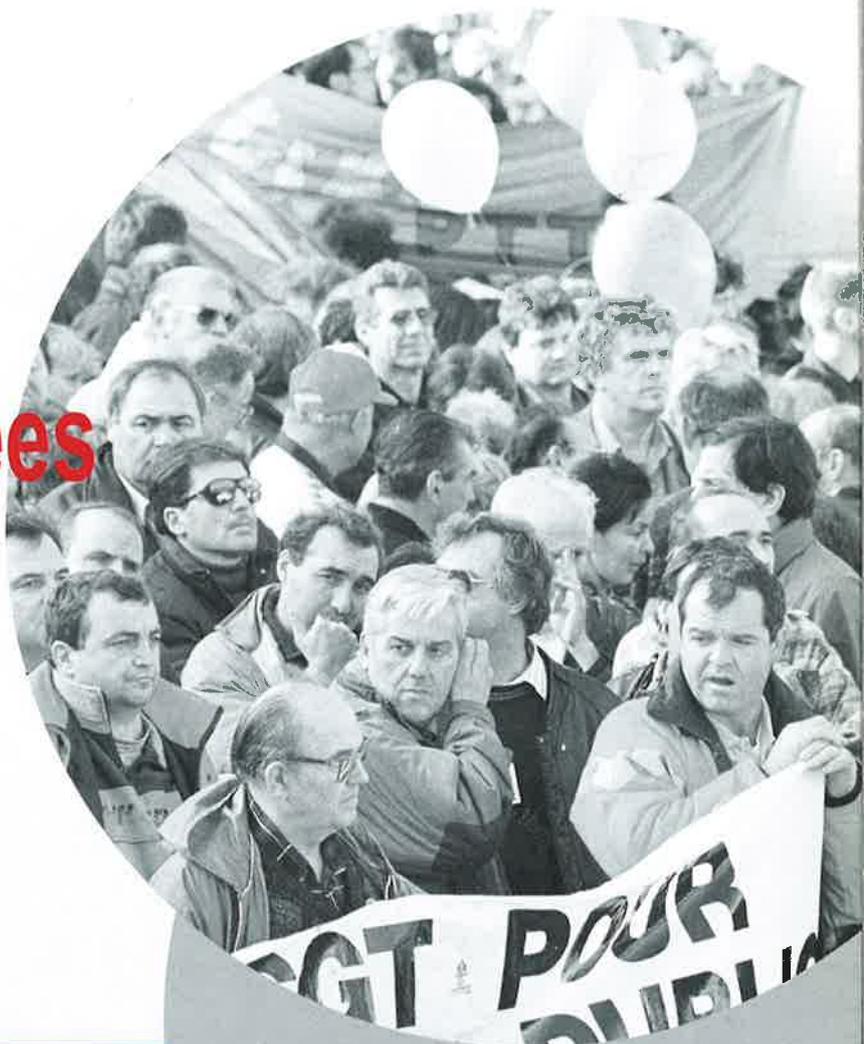
informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

n° 137 août 2001

Dossier

Emploi en Midi-Pyrénées



Vos luttes dans la région

Salaires: le compte n'y est pas !

Vie syndicale

Airbus: discrimination syndicale reconnue !

Santé travail

faire face à l'inaptitude au travail....

informations

N°137 • Août 2001

Dossier

• L'Emploi en Midi-Pyrénées

Editorial

2

A la une

3

- rentrée: sous le signe de l'action

Vos luttes dans la région

4

- salaires
- PTT82
- Valéo, la lutte continue

Dossier

5/8

- l'emploi en Midi-Pyrénées
- des suppressions d'emploi ...
-aux plans sociaux,
- le développement doit servir l'emploi

Vie syndicale

9

- Airbus:discrimination syndicale
- Assedic Midi-Pyrénées

Santé travail

10

- faire face à l'inaptitude

Brèves

11

- Bienvenue !
- Congrès
- formation syndicale

Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1F • N°137 • Août 2001
N° d'inscription à la CP 579 D73

Directrice de la Publication :
Martine Bernard
Tél. 05 61 23 35 52
Fax 05 61 21 06 67
e-mail : cgt.cmp@wanadoo.fr
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Edito



En cette période de rentrée sociale, c'est l'inquiétude qui domine dans l'état d'esprit des salariés. Inquiétude pour l'emploi, son devenir pour des milliers de salariés. Depuis plusieurs mois, pas une semaine ne passe sans l'annonce de nouvelles suppressions, restructurations dans les grands groupes

En Midi-Pyrénées ces restructurations ont pour nom Valéo, Péchiney, Job, Rouleau-Guichard mais aussi Bosch,...

Pour autant les salariés, ceux de Midi-Pyrénées ne baissent pas les bras. Ils mènent des luttes importantes pour résister aux mauvais coups, imposer des solutions.

A Péchiney Marignac la volonté, la ténacité, la détermination des salariés, des populations qui veulent vivre et travailler au pays, contraint la direction à examiner d'autres alternatives à la fermeture.

Côté salaires, le scandaleux " petit coup pouce " donné au SMIC par le Gouvernement ne décourage pas les salariés à agir. Ceux de la GUIMA (82) viennent d'obtenir 6,5% d'augmentation après la grève de juillet.

C'est avec beaucoup de détermination et d'offensive qu'il faudra agir pour de réelles créations d'emplois stables, qualifiés, bien rémunérés dans le cadre de l'essor que connaît aujourd'hui l'aéronautique !

Pour que le développement serve l'emploi, le plein emploi et l'avenir de nos régions .Chacun -e l'aura compris, c'est sous le signe de la mobilisation et de l'action que la Cgt donne rendez-vous aux salariés, afin qu'ils expriment plus fortement leurs exigences, leurs réponses aux problèmes qu'ils rencontrent en cette rentrée, et ce sans perdre de temps !

Martine BERNARD
secrétaire régionale



Rentrée...

Sous le signe de l'action.....

Le dossier de ce numéro d'**INFORMATIONS** est spécialement consacré à la situation économique et sociale de cette rentrée avec l'emploi au centre des préoccupations des salariés. Leur inquiétude grandit face aux annonces successives de plans sociaux, restructurations. Mais semble-t-il ce n'est pas ce qui préoccupe le Premier ministre, dont le silence sur cette question, lors de son interview télévisée est révélatrice de la volonté du gouvernement.

Bien sûr nous ne sommes pas dans une rentrée classique surtout marquée par les motivations électorales où les préoccupations des salariés n'intéressent pas les médias, il y a lieu de penser que cette situation va s'amplifier au fur et à mesure de la proximité des élections présidentielles.

Dans ces conditions, où l'action syndicale ne doit pas faiblir notre mouvement syndical a un impérieux besoin de réaffirmer les principes qui fondent sa démarche et ses rapports au politique, tel que le réaffirme la déclaration de Bernard THIBAULT lors de la ren-

contre PC-Cgt de juillet 2001.

Aussi la Cgt entend agir en cette rentrée autour de 3 axes :

- la réunion des militants, des directions syndicales rapidement afin que chacun-e soit en capacité de débattre de l'analyse Cgt et des arguments sur la situation économique et sociale,

- **le 10 septembre 2001**, autour du numéro spécial rentrée NVO, en faire une journée de déploiement des forces syndicales Cgt pour aller au débat avec les salariés.

- **la semaine du 10 au 15 septembre 2001**, réunion des directions de syndicats des entreprises en but aux plans sociaux, licenciements, à la confédération. avec les FD et les Ud.

L'objectif étant de rendre cohérentes les ripostes, les luttes des salariés, construire les solidarités et pourquoi pas envisager un nouveau temps fort revendicatif au moment de la 3ème lecture à

l'Assemblée Nationale de la loi de modernisation sociale.

Enfin la Sécurité Sociale, dont le renouvellement des conseils d'administration est en cours, est l'objet d'un enjeu décisif. En quittant les C.A. le Medef tente de bloquer l'organisme et de faire la démonstration que les organisations syndicales, seules sont dans l'incapacité de gérer.

Aussi toutes nos forces militantes vont se mobiliser pour faire connaître les propositions de la Cgt autour d'un matériel de masse sur la sécurité sociale que va éditer la Cgt.

Enfin **la 1ère semaine d'octobre** sera un nouveau temps fort de l'action dans le cadre de cette semaine d'offensives revendicatives

où le Cgt donnera plus de forces à ses propositions pour une sécurité professionnelle !

On le voit, les enjeux sont importants en cette rentrée, il n'y a pas

Salaires..

le compte n'y est pas !

Le 25 juillet 2001, le personnel de l'entreprise Guima(82) qui fabrique des bennes, a débrayé à 90% à l'appel du syndicat Cgt au moment des négociations salariales et jugeant les propositions de la direction inacceptables.

Suite au mouvement, ils ont obtenu notamment, une augmentation générale du salaire de base, une augmentation individuelle.

Au total c'est 555 F, soit une augmentation de 6,5% pour un salaire de 8 500 F, qui se répercutera sur la prime d'ancienneté, le 13ème mois.

Malgré ces avancées dues à l'action du personnel le syndicat Cgt n'a pas signé l'accord.



escudié

le personnel concerné par le regroupement des cliniques est inquiet quant aux perspectives de fusion dans la future clinique Trousseau qui pour l'instant n'a pas d'existence juridique légale. C'est donc légitimement que les élus CGT ont engagé leur droit d'alerte lors du Comité d'entreprise de juin.

Avec le soutien de l'union départementale cgt, une série d'initiatives publiques ont eu lieu en ce mois de juillet, la diffusion d'un tract à plusieurs milliers d'exemplaires alertant sur la situation des 250 salariées dont l'emploi est en jeu, appelant au soutien de la population pour la pérennité des emplois et de l'offre de soins sur l'Albigeois

valéo

Depuis l'annonce de la fermeture de l'entreprise, les 300 salariées se sont mobilisées avec leurs organisations syndicales. Plusieurs initiatives ont eu lieu en juillet : blocage de la gare de Cahors, péage, ainsi que l'entreprise Valéo de Labastide (82). Dans une déclaration commune les unions départementales CGT, FO, CFDT indiquent " les dernières réunions du CCE confirment que le groupe reste sourd aux revendications et propositions de son personnel en ce qui concerne la réindustrialisation du site. Le groupe Valéo a versé à ses actionnaires plus de 600 millions de frs en 2000 représentant 30% du résultat net, dont 120 millions de frs à E.A Seillières . Le gouvernement, les élus ne peuvent se

contenter de faire gérer socialement les licenciements...Il faut que la loi, rende nul le licenciement économique au seul motif d'augmenter la rentabilité financière.../...



travail, des missions de service public répondant aux besoins des usagers. Ainsi les personnels du bureau de poste de Caussade étaient en grève en avril/mai Ils dénoncent les agissements de la direction. Ce n'est pas du goût du receveur de CAUSSADE qui traduit le syndicat Cgt devant le tribunal.

Le 5 septembre 2001, c'est nombreux-ses que les personnels, les militants de la Cgt seront présents au rassemblement à Montauban, à l'appel de la Cgt PTT ■

PTT82

Les personnels de la poste avec leur syndicat Cgt se mobilisent et agissent pour des conditions de

L'Emploi en Midi-Pyrénées

L'inquiétude domine en cette rentrée sociale: le point de la situation en Midi-Pyrénées!



Ce qui domine dans les préoccupations des salariés aujourd'hui est la question décisive de l'emploi.

Dans une note publiée en juillet, la Direction régionale du Travail et de l'Emploi, met en évidence les bons résultats du recul du chômage en 2000.

Avec 103 450 demandeurs inscrits (cat. 1*) c'est 16 575 personnes en moins au chômage et une baisse de 13,8% en un an (baisse inférieure en Midi-Pyrénées que dans le reste de la France). Néanmoins le taux de chômage en Midi-Pyrénées reste élevé 10% tandis que le poids du département de la Haute-Garonne s'est accru par rapport aux autres départements. Cette réalité ne doit pas masquer la reprise du chômage au cours de ces 3 derniers mois, auquel Midi-Pyrénées n'échappe pas.

Selon les économistes officiels les raisons de cette reprise du chômage proviennent du ralentissement constaté de la croissance économique.

En réalité elle est le résultat de l'échec d'une logique économique fondée principalement sur la finan-

ciarisation de l'économie. Ce mouvement s'accroît en Midi-Pyrénées et s'accompagne d'un nouveau recul de l'industrie.

Ainsi le textile, l'habillement mais aussi l'extraction charbonnière ont perdu une place décisive.

L'arrêt de l'exploitation de charbon à Decazeville est le dernier acte marquant de ce recul.

**Cat. 1 : personnes disponibles immédiatement à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel.*

Bien sur Midi-Pyrénées n'est pas sans atouts industriels avec notamment le secteur de l'aéronautique, mais elle sera fragilisée si elle ne dispose pas d'un secteur industriel diversifié. Aussi la lutte pour défendre, valoriser nos atouts, sont les thèmes au centre de l'action syndicale en cette rentrée.

Ce nouveau recul de l'industrie trouve son origine dans les nombreux plans de restructurations mis en œuvre ou à venir en Midi-Pyrénées depuis le début de l'année.

LES CHIFFRES EN MIDI-PYRÉNÉES

	1999	2000	2001
Ariège	7 426	7 032	6 524
Aveyron	8 429	7 930	6 772
Hte-Garonne	70 405	67 774	62 814
Gers	6 730	6 514	5 818
Lot	7 177	6 806	6 319
Htes Pyrénées	12 545	11 307	10 865
Tarn	18 976	18 257	15 931
T & Garonne	11 089	10 590	10 008
Total	142 777	136 210	125 051

L'emploi en midi-pyrénées des suppressions



se, orchestré depuis 1995 par Vincent BOLLORE, au profit du papetier allemand SCHEFEULEN, l'ensemble des salariés et leur syndicat Cgt, grâce à leur capacité d'initiative, ont mis tout en œuvre pour faire échec à la stratégie de démantèlement de leur société. Mais face à l'hypocrisie assassine du patronat et à l'immobilisme complice du gouvernement, le redémarrage de leur outil de travail n'a pu s'effectuer et la liquidation judiciaire a été prononcée, 165 emplois ont disparu.

(suite page 7)

■ TEXTILE HABILLEMENT

Après la suppression de plus de 50 emplois chez Boyé à Toulouse, c'est au tour des salariées de Rouleau-Guichard de subir la stratégie patronale de délocalisation et de suppression d'emploi. Rouleau-Guichard comprend 1000 salariées réparties en plusieurs établissements (Aude-Ariège-Haute-Garonne-Tarn) souvent de moins de 50 salariés. La stratégie patronale est de licencier chaque mois 9 salariées et cela depuis plusieurs mois. Ainsi plusieurs centaines d'emplois ont disparu sans vague...

C'était sans compter sur les salariées qui se sont organisées, ont agi pour lutter contre ces plans sociaux déguisés. En se rencontrant, elles agissent avec la Cgt pour que l'unité économique du groupe soit reconnue, et la stratégie patronale mis en échec.

■ JOB - TOULOUSE

Face au gaspillage de l'entrepri-

Commission de contrôle des fonds publics:

Le décret de la loi Hue, instaurant notamment la commission régionale de contrôle des fonds publics vient de paraître, les organisations syndicales y sont représentées.

En Midi-Pyrénées il est urgent de mettre en place cette commission, en effet plusieurs entreprises ont bénéficié de fonds publics et ont supprimé des centaines d'emplois. Elles doivent rendre des comptes, c'est le cas notamment pour :

■ **SENSEMAT (32)** a perçu 15 millions de francs du Conseil Général soit 68% de l'enveloppe annuelle du Conseil général

destinée à l'aide économique, et a supprimé en 2 000 : 300 emplois.

■ **VALEO Cahors** : en 93 et 97 l'entreprise a reçu 9 millions de francs d'aide publique pour le chômage partiel et supprimé 308 emplois.

Dans un courrier adressé au Préfet de Région, le Comité régional CGT Midi-Pyrénées demande la mise en place rapide de cette commission.

L'emploi en midi-pyrénées

des plans sociaux, des créations d'emplois

.....



Aujourd'hui, après la signature d'un plan dit " social " les salariés regroupés au sein de leur association " **APRES JOB** " (association pour le retour à l'emploi des salariés JOB) restent mobilisés :

L'action syndicale est loin d'être terminée, elle se déroule dans d'autres conditions, mais la solidarité des salariés licenciés demeure effective et nécessaire pour que chacun-e obtienne une solution sociale au regard de l'engagement total de tous, dans la lutte menée et à la hauteur du préjudice subi.

Il est sûr qu'on entendra encore parler de JOB.

■ VALEO - CAHORS

La direction de VALEO a décidé la fermeture du site de Cahors et le licenciement des 308 salariés. Pourtant le secteur de l'automobile est en plein essor, le groupe a versé aux actionnaires 600 M de francs, la raison de ce choix est bien la rentabilité financière. Avec leurs organisations syndicales, la population, les salariées

mènent une rude bataille pour le maintien des emplois. Sur l'agglomération cadurcienne 1 000 emplois sont concernés, la réindustrialisation du site avec la diversification des activités notamment dans le domaine aéronautique est plus que jamais à l'ordre du jour. Au stade actuel, le plan social s'applique avec d'hypothétiques promesses que l'ensemble des salariées retrouvent un emploi.

■ PECHINEY- MARIGNAC

L'annonce de la fermeture du site, la suppression des 250 emplois, a suscité la colère, l'indignation des salariés, des populations. 600 emplois au total sont concernés. Leur détermination, la lutte engagée avec le soutien des salariés des autres sites de Midi-Pyrénées a permis de faire reculer l'échéance et imposer la mise en situation des essais de fabrication ouvrant d'autres alternatives à la fermeture de l'entreprise. Les propositions faites par le personnel, afin d'améliorer et d'augmenter la production

ont permis de faire la démonstration des économies réalisées, grâce à cela et conforté si besoin était la rentabilité de Pechiney Marignac. Face à la volonté de la direction de poursuivre la procédure de fermeture l'action est plus que jamais à l'ordre du jour pour les salariés qui organisent une assemblée d'information le 4 septembre 2001.

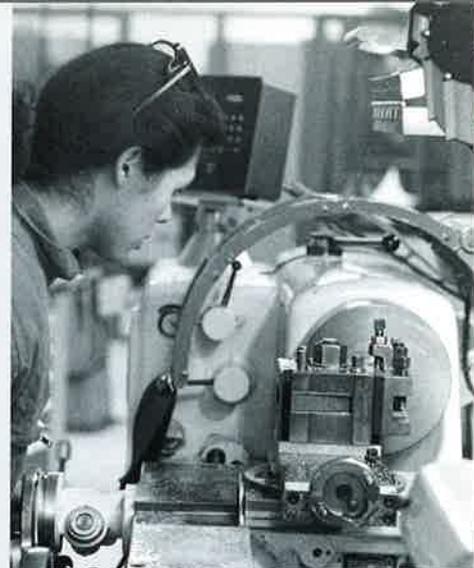
■ BOSCH - RODEZ

La direction a fait part au CE, d'un sureffectif de 150 à 500 personnes, sans qu'aucun plan de restructuration ne soit à l'ordre du jour. L'émoi suscité par cette annonce dans l'opinion est à la hauteur de la place qu'occupe l'entreprise avec ses 1 000 salariés dans l'économie du département et dans le secteur de l'automobile. Sans doute la direction s'est-elle voulue rassurante en précisant que seuls les emplois d'intérimaires seraient concernés. Raison de plus pour être vigilant et agir en cette rentrée pour le développement de l'emploi, contre la précarité.

L'emploi en Midi-pyrénées

(suite)

le développement dans l'aéronautique doit servir le plein emploi !



■ DELMAS LUMINAIRES -

La mise en règlement judiciaire de l'entreprise en juin avec 100 salariés, a suscité une vive émotion sur le devenir des personnels. Depuis l'entreprise a trouvé reprenneur pour autant l'inquiétude pour l'emploi demeure !

■ ELECTRONIQUE

Motorola a subi de plein fouet l'annonce des restructurations en cours dans la téléphonie et l'électronique. 1200 salariés ont subi le chômage partiel. Les congés payés ont été bloqués avec l'obligation de les prendre intégralement pendant l'été, plusieurs centaines de suppressions d'emplois d'intérimaires ont eu lieu dans cette période. D'autres entreprises de notre région sont concernées comme Matra Télécom

■ AERONAUTIQUE

Des suppressions d'emplois par centaines d'un côté, un secteur de l'aéronautique en plein essor avec l'annonce de la création de plusieurs milliers d'emplois de l'autre. Tel est le paradoxe de la situation économique de Midi-Pyrénées en cette rentrée.

Ainsi, l'annonce est faite de la **création de 250 emplois à Fortech (09), 200 indirects** dans la sous-traitance, dans le cadre de la création d'une nouvelle unité de production pour la fabrication de pièces pour les moteurs d'avions.

D'autre part, **Latécoère va implanter une partie des chaînes d'assemblage des productions liées à l'A380, à Gimont (32), 70 à 150 emplois vont être créés.**

Les Conseils Régionaux de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine veulent faire de ces deux régions une véritable vallée européenne de l'aéronautique. Plusieurs initiatives, notamment dans le cadre du salon du Bourget, ont eu lieu pour donner corps à ce qui se nomme déjà "European Aerospace Valley".

Si nous sommes satisfaits de cette situation pour notre région, il n'en demeure pas moins que nous dénonçons depuis plusieurs mois, avec les syndicats Cgt et les personnels concernés, les menaces de délocalisations, les restructurations engagées dans la sous-traitance, le développement de la précarité, tels que les directions d'entreprises des grands groupes les mettent en œuvre, pour répondre au développement avec un seul objectif : la rentabilité financière.

En effet l'objectif de création de 7300 emplois ne correspond pas aux 10 000 annoncés.

D'autre part de quels emplois s'agit-il? avec quelle qualification?

sachant qu'au cours des 3 dernières années l'emploi intérimaire dans la métallurgie a progressé de 300 %

La question posée est savoir si l'A380 va être un outil de restructuration capitaliste ou un outil au service du développement de l'emploi.

Cette situation interpelle-t-elle pas notre mouvement syndical? Comment rassembler les salariés concernés par l'emploi qu'ils soient dans un secteur en développement où en restructuration. Construire les ripostes solidaires nécessaires pour gagner le plein de l'emploi en Midi-Pyrénées. Cela suppose à la fois de:

■ *résister, s'opposer, lutter contre les suppressions d'emplois, les plans sociaux,*

■ *proposer, agir pour que le développement économique serve le plein emploi.*

N'est-ce pas la démarche syndicale que la CGT veut construire avec les salariés.

N'est-ce pas la garantie pour pérenniser les emplois et un secteur industriel diversifié fait de tous ses atouts en Midi-Pyrénées

Assedic Midi-Pyrénées,

à propos du PARE ...!

Le bureau a pris acte que le C.A. ASSEDIC de l'Aquitaine a lui aussi validé le traité de scission de l'ASSEDIC du Bassin de l'Adour, en conséquence, les Hautes-Pyrénées font désormais partie de l'ASSEDIC Midi-Pyrénées

De nouvelles instances paritaires se mettent en place par lesquelles, le MEDEF espère fortement organiser la formation à son seul profit, ce qui n'a rien à voir avec une formation répondant aux besoins économiques et sociaux des hommes.

Dans le même registre, le MEDEF espère toujours utiliser la nouvelle réglementation pour un chantage à l'emploi en échange de plus de

flexibilité, précarité, mobilité... Pour cela les signataires du PARE auront comme point d'appui, trois instances paritaires.

■ **La commission ad hoc** commission paritaire de suivi du PARE. Elle est désignée par le bureau, comprend un titulaire et un suppléant par organisation et déploie son action sur tout le territoire de l'ASSEDIC.

Elle a pour mission : d'identifier les besoins en matière d'emploi, de formation, de qualification sur la base d'analyse, d'études ou de constats ;

■ **Propose** au bureau de l'ASSEDIC les actions ou catégories d'actions

à homologuer ;

■ **Alerte** sur les offres d'emplois qui ne peuvent être pourvues faute de candidats qualifiés ;

■ **Procède** tous les trimestres à une analyse des taux de reclassement et propose au bureau de l'ASSEDIC les réajustements qui paraissent souhaitables.

■ **Groupe de travail**

Chargé d'appliquer à un niveau plus décentralisé (le département) les décisions de la commission ad hoc. Un titulaire par organisation pourra y siéger.

(suite page11)



● ● ● ● ● Airbus: discrimination syndicale reconnue

Notre constitution et à fortiori notre Code du Travail, la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne, reconnaissent le droit syndical et la liberté à quiconque d'adhérer (ou non) à l'organisation syndicale de son choix, sans que cela ne puisse avoir des répercussions sur son déroulement de carrière, son salaire, son emploi, sa vie privée...

Ce droit fondamental a, pendant 3 décennies été bafoué par les dirigeants successifs de l'Aérospatiale à EADS relayé en cela, malheureusement, par une partie de la hiérarchie. Cette discrimination perdue et

frappe encore les syndiqués, les militants Cgt mais aussi tous ceux qui ne partagent pas ou souhaitent intervenir sur les orientations industrielles, politiques et sociales de l'entreprise. Pour mettre un terme à cette pratique illégale, la Cgt a porté fin 1999 l'affaire devant les tribunaux des prud'hommes.

A ce jour, le groupe EADS a déjà été condamné 12 fois pour discrimination syndicales. Suite à ces condamnations, des négociations sont en cours dans les autres filiales afin que les victimes de ces discriminations recouvrent leurs droits (salaire, déroulement de carrière, dommages et intérêts)

Une nouvelle étape : 3 condamnations pour discriminations viennent d'être prononcées par la cour d'appel à l'encontre de la filiale AIRBUS.

Cette lutte pour la liberté d'expression et contre toute discrimination dans AIRBUS et dans le groupe EADS se poursuit. Elle doit être l'affaire de tous. La Cgt la mène avec la profonde conviction que notre société ne peut se développer et se pérenniser qu'en s'appuyant sur la richesse que constitue le savoir-faire et la diversité de pensées des salariés.

*déclaration du syndicat CGT EADS

Conditions de travail



faire face à l'inaptitude au travail....

Très souvent, nos élus, nos militants s'interrogent sur la pertinence de nos interventions dans les cas les plus douloureux auxquels ils sont confrontés dans l'entreprise et particulièrement à la suite de maladies ou d'accidents qu'ils soient professionnels ou pas.

Les exemples sont nombreux ou les conséquences de la maladie ou de l'accident entraînant des restrictions d'aptitudes partielles se soldent par le risque de rupture du contrat de travail, et par l'exclusion des plus précaires.

Pour répondre à cette problématique, nous organiserons des journées d'études sur le thème de l'inaptitude au travail.../..

La méconnaissance des textes de la législation et la jurisprudence, nous est apparue comme un des freins majeurs à l'intervention de nos élus et mandatés sur ce terrain, mais pas le seul ! Il était donc indispensable de fournir une information juridique suffisante, mise à jour, avec les commentaires nécessaires à la compréhension d'un jargon propre au monde du prétoire et des arrêts de cour. ../....

La seconde difficulté tient à la visibilité des problèmes de santé rencontrés par les salariés (avis d'inaptitude ou de restriction d'aptitude, situation de longue maladie etc.) et à la nature de notre intervention, pour faire court, attendons-nous que les solutions d'aménagement de postes, de

reclassement ou de mutations soient déléguées à la direction de l'entreprise ou avons-nous une démarche active à développer en interne et en externe ?

En effet dans la plupart des cas, les solutions, les propositions que nous pouvons formuler vont dépendre de notre intervention en interne, notamment dans les institutions représentatives du personnel, et spécialement auprès du médecin du travail. Mais il est également indispensable d'utiliser au mieux les possibilités d'interventions extérieures à l'entreprise qu'il s'agisse de services chargés d'aménager des postes, d'ergonomie, de réaliser des diagnostics pour assurer des

UD
Réunion d'information
Ariège
 02/10/01
Aveyron
 11/09/2001
Haute-Garonne
 18/09/01
 10/09/01
Gers
 27/08/01
Lot
 5/06/01
Hauts-Pyrénées
 04/09/01
Tarn
 06/09/01

mutations, une formation, mais aussi pour financer ou réaliser ces aménagements par exemple.

Au total notre ambition c'est de rendre l'intervention syndicale plus efficace, en utilisant au mieux la réglementation et les institutions qui peuvent pour partie jouer un rôle dans la recherche de solutions les plus adaptées à la situation des salariés concernés.

La convention régionale Cgt - AGEFIPH est un outil au service de l'action syndicale, afin d'aider les élus Cgt à mieux intégrer ces questions dans l'activité syndicale. Pour y parvenir le Comité régional et les Ud ont mis en place le plan de visite de syndicats et de réunion d'information selon le calendrier ci contre.



Congrès

4 et 5 octobre l'Ud Cgt du Tarn tiendra son 58ème congrès départemental à ALBI. Au cœur des travaux des délégués " une Cgt conquérante au service du rassemblement et des luttes"



Philippe MOITRY

Bienvenue !

Le Comité régional Cgt Midi Pyrénées vient d'élire **Philippe MOITRY** au secrétariat régional . Philippe a 40 ans, il est responsable du syndicat Cgt de JOB et membre de la CE fédérale de la FILPAC. Il rejoint le secrétariat régional pour assurer l'animation du travail syndical sur la formation professionnelle, et la formation syndicale.

Avec les salariés de son entreprise il vient de mener une lutte importante, pour s'opposer à la liquidation des emplois, d'un savoir-faire industriel unique. Cette année de lutte forte, vitale, pour l'avenir de 165 hommes et femmes, aura noué des solidarités fortes et l'aura profondément marqué. Pétri de ces valeurs alliées à une grande expérience de terrain, son apport sera précieux au comité régional. Bienvenue à Philippe !

Formation syndicale

Le comité régional organise un stage ECO-CE destiné aux élus du comité d'entreprise. Il aura lieu du 8 au 12 octobre 2001. Si vous êtes intéressé -e contact au secrétariat régional.

Rentrée syndicale

UD09 - 13 SEPTEMBRE
UD31 - 10 SEPTEMBRE
UD32 - 13 SEPTEMBRE
UD46 - 6 SEPTEMBRE
UD65 - 11 SEPTEMBRE
UD81 - 11 SEPTEMBRE
UD82 - 6 SEPTEMBRE

(suite de la page 9)

Les commissions paritaires

Celles-ci vont avoir une mission supplémentaire. En effet, si le MEDEF n'a pas obtenu la possibilité d'exclure les privés d'emplois du revenu de remplacement auquel ils ont droit, par contre l'ASSEDIC aura le droit de suspendre, dans certaines conditions le revenu de remplacement. Dans ce cas, le privé d'emploi pourra faire appel auprès de la commission paritaire dont le choix sera décisif.

Enfin le directeur départemental du travail et de l'emploi reste seul à avoir le pouvoir d'exclusion, le privé d'emploi à là aussi le droit de faire appel, dans ce cas le directeur prend l'avis d'une commission paritaire mais la commission n'émet qu'un avis.

En quelques mois, le MEDEF a beaucoup obtenu tant des syndicats signataires que du gouvernement. Pourtant il n'a pas tout obtenu ! il ne voulait pas des syndicats non-signataires, pourtant nous seront présents, actifs, offensifs dans toutes les instances y compris celles concernant le PARE.

AVEZ-VOUS PENSÉ À VOS VACANCES D'HIVER ?

■ **LOCATIONS** en appartement, chalet ...

■ **VILLAGES DE VACANCES** en pension-complète, demi-pension (Avec animations enfants). **DANS LES PYRENEES, LES ALPES.** Mais aussi : en Normandie, en Bretagne, en Pren Languedoc Roussillon, sur la Côte Atlantique, etc.

■ **ETRANGER**

Nombreuses possibilités : SEJOURS -CIRCUITS : Maroc - Tunisie - Turquie - Espagne - Egypte - Bulgarie - Canada - Irlande - Russie - Norvège - Thaïlande - Mexique - Brésil - Cuba etc.

PROMOS

TURQUIE

Départ le 20 octobre 2001 de Toulouse

Circuit 8 jours/7 nuits

Prix par personne en pension complète (hors taxe aéroport)

2790 F

MAROC

Départ le 25 septembre 2001 de Toulouse

Séjour 8 jours/7 nuits

Prix par personne en 1/2 pension (hors taxe aéroport)

2080 F

SPECTACLE EXCEPTIONNEL

DREAM ON ICE

Mardi 4et mercredi 5 décembre 2001

A la patinoire de Blagnac

Prix: 90 f au lieu de 160 f
(tarif préférentiel jusqu'au 12 octobre 2001)

45 patineurs professionnels
16 tableaux - 300 costumes
des exploits - de la danse

Un fabuleux voyage à travers le monde:
l'Amérique et ses comédies musicales, l'orient et ses mystères, la cour d'Autriche et ses valse de Vienne, la Russie et ses cosaques, l'Espagne de Carmen
2h de grand spectacle sur glace conçu pour plaire à toutes les générations

TOURISME LOISIRS CULTURE

c'est aussi :

- Des réductions sur les remontées mécaniques : dans les Pyrénées, dans les Alpes
- Billetteries : Cinémas, concerts, festivals, théâtres, musées, attractions ...

Pour tous renseignements et réservations :

TOURISME LOISIRS CULTURE - M.P : 3 rue Merly -31000 TOULOUSE

Tél. 05.61.29.83.29 - Fax. 05.61.23.88.34

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h